



Projet de décret d'avance

Jean-François Husson, rapporteur général

Commission des finances

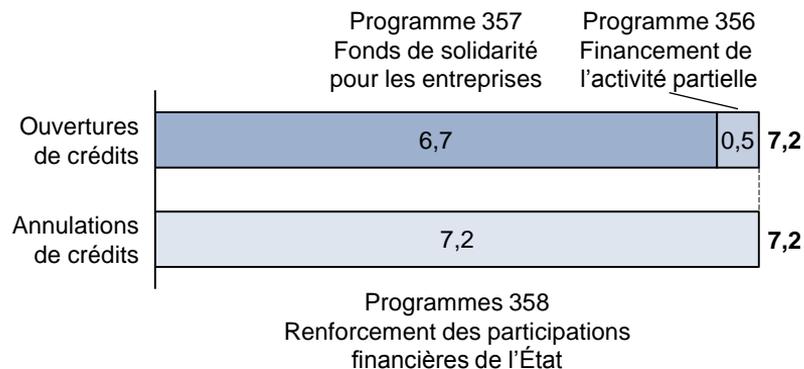
Mercredi 12 mai 2021



Le projet de décret d'avance a une ampleur inédite, atteignant la limite de 1 % des crédits ouverts par la loi de finances initiale pour 2021

Les ouvertures et annulations de crédits

(en milliards d'euros)



7,2 milliards d'euros

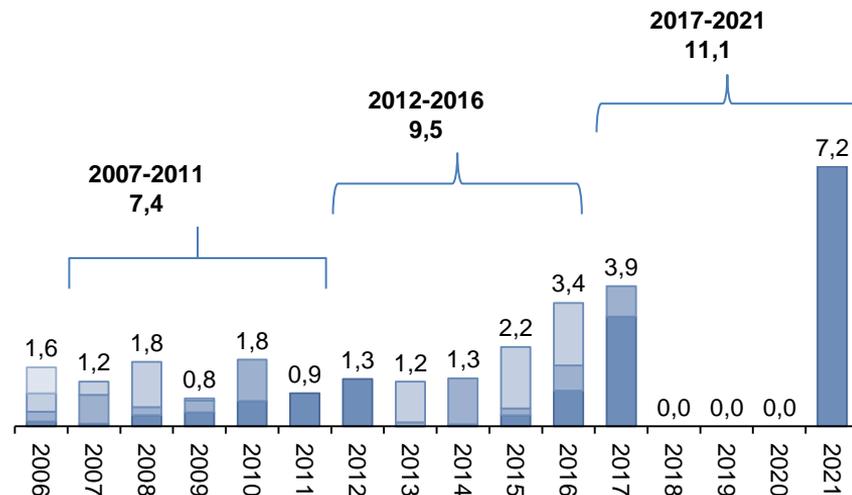
=

0,995 % des crédits ouverts en loi de finances initiale

Source : commission des finances, d'après le projet de décret d'avance

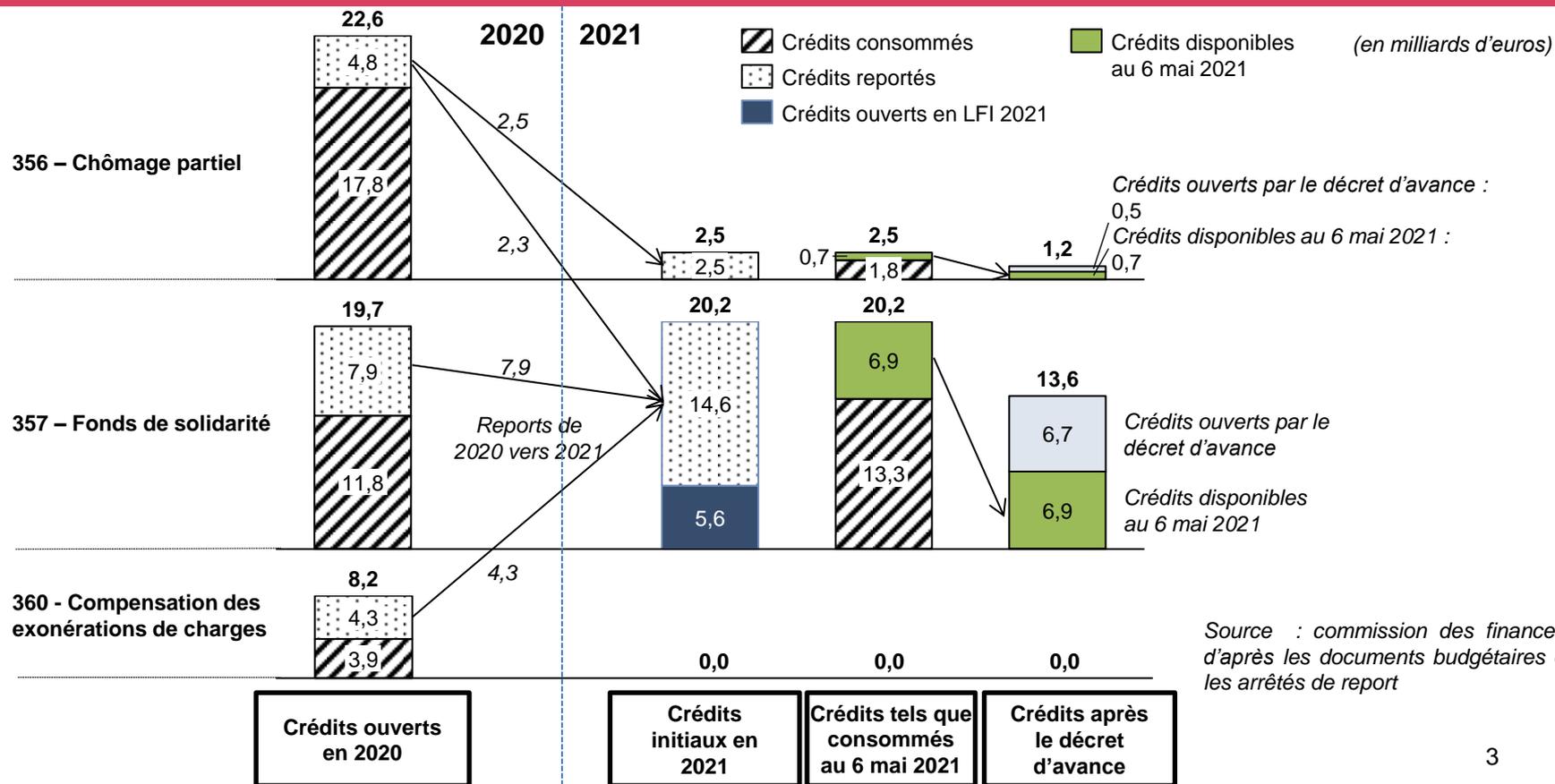
Montant des crédits de paiement ouverts chaque année par décret d'avance

(en milliards d'euros)



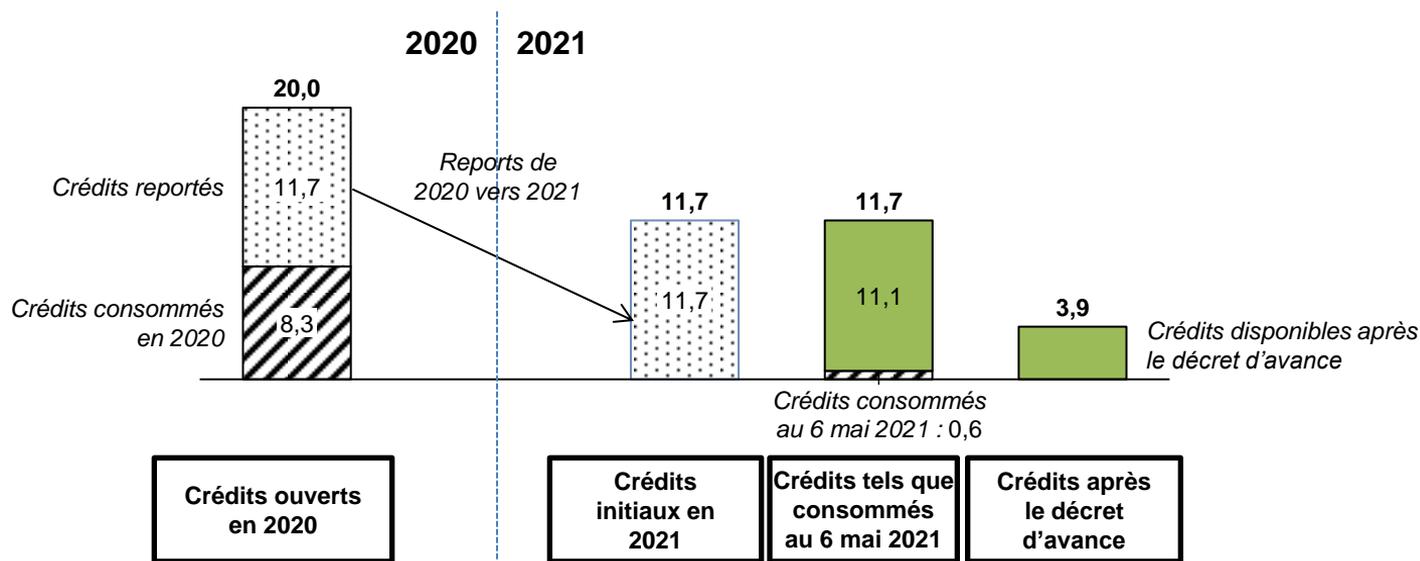
Source : commission des finances, d'après les décrets d'avance publiés et le présent projet de décret

Des reports croisés ont renforcé le fonds de solidarité au détriment des autres dispositifs, qui sont désormais en manque de crédits



Les annulations portent sur des crédits non consommés du programme relatif au renforcement des participations financières de l'Etat

(en milliards d'euros)



Source : commission des finances, d'après les documents budgétaires et les arrêtés de report



Projet de décret d'avance

Jean-François Husson, rapporteur général

Commission des finances

Mercredi 12 mai 2021

